



Jean Marie LE GOC 39 ans 33^e Régiment d'Infanterie Coloniale

Ancien inscrit maritime n° 3767 CC du 29 septembre 1897 (venu de l'IP n° 3095), Jean-Marie Le Goc a été comme de nombreux autres marins ou ex-marins reversé dans l'infanterie coloniale. N° 67 de tirage en 1897 dans le canton de Concarneau, il avait effectué un an de service dans la Marine du 13 décembre 1897 au 13 décembre 1898. Embarqué sur le cuirassé *Gaulois*, il avait été dispensé du reste de son service militaire (article 30 du 24 décembre 1896) en tant que fils aîné de veuve. Il reste trois ans sans naviguer et est rayé des listes de l'inscription maritime le 13 décembre 1901. Réserviste, il passe à l'armée de terre le 13 décembre 1907 et dépend alors du 118^e RI de Quimper. Il passe ensuite au 86^e régiment territorial le 1^{er} octobre 1910.

Mobilisé le 1^{er} septembre 1914, il arrive au 3^e régiment colonial de Rochefort/Marennnes le 18 février 1915. Il part au combat (*) avec ce régiment et participe à la prise du fortin de Beauséjour dans la Marne en février, à la terrible bataille de Champagne en septembre où le 3^e RIC est décimé. En février 1916, le régiment est désigné pour l'Orient, il embarque le 22 février sur deux navires, le *Burdigala* et *La Provence II*, à destination de Salonique.

Si le *Burdigala* arrive sans encombre à Salonique, *La Provence II* est torpillée le 26 février par le sous-marin allemand U-35 du commandant Lothar von Arnauld de la Périère, un as des U-Boot. Plus de 1100 hommes disparaissent (**) dans la catastrophe dont la moitié du 3^e RIC, il y a 870 survivants qui sont recueillis par la Royal Navy et conduits à Malte. Je suppose que Jean-Marie avait embarqué sur le *Burdigala*.



En Orient, le 3^e RIC va participer à diverses attaques et combats contre les Bulgares dans le secteur de Doiran ; Jean-Marie est blessé au combat et est rapatrié en France le 17 octobre 1916. Guéri, il rejoindra alors les rangs du 33^e colonial qui est le régiment de réserve du 3^e RIC. En 1917, on retrouve le 33^e dans l'Aisne où il va participer à la bataille du Chemin des Dames et où il subit de lourdes pertes dans le secteur de la Ferme d'Hurtebise. Le 8 mai 1917, le régiment est transporté par voie ferrée à Bayon (Meurthe-et-Moselle) et cantonne à Ferrières-Tonnoy où il reste jusqu'au 23 mai pour se reconstituer. Le 24 mai, le régiment est embarqué en autos pour aller occuper le sous-secteur gauche d'Ogéville. Il restera jusqu'au 27 août dans la région Badonviller (ville incendiée en août 14 et exactions commises sur la population par les Bavares suite à la résistance du 20^e BCP), Ogéville, ainsi que dans les tranchées de cette région. C'est dans cette région de Lorraine aux contreforts des Vosges, dans une tranchée au milieu des bois et des rochers, que, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1917, le soldat Le Goc de la 19^e Cie va être tué par des éclats d'obus au moment toujours dangereux de la relève de son bataillon. Jean-Marie Le Goc repose à la nécropole nationale de Badonviller au nord de Saint-Dié (54), tombe n° 1248.

Né à Trégunc le 12 novembre 1877, blond aux yeux bleus, grand pour l'époque (1,77 m), Jean-Marie était le fils aîné de feu Jean Marie Le Goc, cultivateur à Pouldohan, et de Marie-Anne Scaër. En 1906 et 1911, il vit toujours à Pouldohan avec sa mère qui est veuve et son frère Yves né en 1880 (***). Il se déclare tour à tour marin ou cultivateur.

Il se marie à Trégunc le 8 juillet 1914, un mois avant le début de la Grande Guerre, avec Marie-Rose Herlédan. Il figure sur le monument aux morts sous le nom de Legoc Jean-Marie.

(*) Lire à ce sujet le témoignage de Joseph Gourmelen de Douarnenez, soldat au 3^e RIC tué en 1915, son entraînement était dérisoire et beaucoup de ces vieux soldats inaptes au combat.

(**) Il y eut 1100 disparus, chiffre particulier, correspondant au nombre des sujets à débarquer réclamé par le commandant, en raison de l'insuffisance des brassières de sauvetage !

(***) Yves, inscrit maritime n° 4299 CC, sera mobilisé en 1915 au 3^e RIC mais immédiatement détaché (27 mars 1915) à l'armement Bordes de Paris.

